

**PCW**

45 Boulevard Marcel PAGNOL
 06130 GRASSE - FRANCE
 Tel : +33 (0)4 92 42 35 00 Fax: +33 (0)4 92 42 35 19
 Site : www.pcwfrance.com Mail : info@pcwfrance.com

Fiche Technique**THYM BLANC P&N H.E. - THB/1**

Fournisseur PCW

Référence : THYM BLANC P&N H.E. - THB/1

1 - DONNEES TECHNIQUES

I.N.C.I. : Thymus vulgaris flower oil
Nom botanique : Thymus zygis L.
Description : Huile essentielle de Thym est obtenue par distillation à la vapeur d'eau à partir des tiges fleuries de Thymus zygis L. puis redistillée sous vide
Origine MP : 100% Naturelle (source Végétale)
Utilisation de la substance / mélange : Usage industriel seulement
Application : Parfums / Cosmétiques / Arômes
Taux d'utilisation max. recom. : -

1.1 - DONNEES ANALYTIQUES

Aspect : Liquide
Couleur : Jaune clair
Odeur : Forte, aromatique
Densité 20/20°C : [0.905 ; 0.937]
Indice de réfraction n (20/D) : [1.494 ; 1.515]
Pouvoir rotatoire en ° : [-7 ; 0]
Taux peroxides mmol/l : -
Point d'ébullition en °C : -
Point éclair en °C (coupelle fermée) : 59

2 - DONNEES REGLEMENTAIRES COSMETIQUES

CAS N° : 8007-46-3
AFNOR / ISO : /
Reg. 1223/2009 & mod. : Voir certificat
Allergènes SCCNFP List : Voir certificat
IFRA : Pas de restrictions (50th Am.)
CMR (Reg. 1223/2009/CE) : Voir certificat
Statut kosher : Certifié
Statut Hallal : Produit se conformant aux préceptes religieux

2.1 - DONNEES REGLEMENTAIRES AROMES

THYM BLANC P&N H.E. - THB/1

Allergènes alimentaires (Reg. 1169/2011 / CE) : Voir certificat

Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) : -

Encéphalopathie Spongiforme Bovine (ESB) : -

Statut légal (Reg. 1334/2008/CE) : Préparation aromatisante

4 - TRANSPORT - MANIPULATION - STOCKAGE

Durée de conservation : 18 mois, gardé selon les conditions de stockage.

Tunnel codes ADR : D/E

Code douanier : 3301 29 41 00

4.1 - STOCKAGE

Stockage : Stocker à température ambiante (25°C max.) dans son emballage d'origine, bien rempli, fermé hermétiquement, à l'abri de l'air et de la lumière.

Transport :

Transport par route ADR/RID : 2924 LIQUIDE INFLAMMABLE, CORROSIF, N.S.A.(CYMÈNES, thymol), 3 (8), III

Transport Maritime IMDG : 2924 LIQUIDE INFLAMMABLE, CORROSIF, N.S.A.(CYMÈNES, thymol), 3 (8), III

Polluant Marin :

Transport Aerien IATA : 2924 LIQUIDE INFLAMMABLE, CORROSIF, N.S.A.(CYMÈNES, thymol), 3 (8), III

THYM BLANC P&N H.E. - THB/1

LEGISLATION :

RIFM - ID N° : 471-E2.24
EINECS (EU) : 285-397-0
ECL (Corée du Sud) n° : KE-27297
ECSI (Taiwan) : Listé
ENCS (Japan) n° : Non listé
ISHL (Japan) : Non listé
FDA : 182.20
FEMA : 3064
JECFA n° : Listé
FLAVIS : Non listé
COE (Council of Europe) : Non listé
NEPA (China) : CB6739355
IECSC (China) : Listé
TSCA (Toxic Substances Control Act - USA) : Listé
NZIoC (New Zealand) : Listé
PICCS (Philippines) : Listé
AICS (Australian Invent. Chem. Subs.) : Listé
LIS / DSL (Canada) : Listé
NDSL/LES (Canada - Non-domestic Substances List) : Non listé
C.A.S : 8007-46-3

Étiquetage :



AH1 Danger par aspiration 1

ATO4 Toxicité aiguë orale 4

ED11 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 1



EHC2 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 2

FL3 Liquides inflammables 3

SC11B Corrosion cutanée / Irritation cutanée 1B

SS1 Sensibilisation cutanée 1



H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H302 - Nocif en cas d'ingestion



H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.



H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux.

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240+P241 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P310+P331 - En cas d'ingestion: appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas faire vomir.

P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la Réglementation locale / régionale / nationale / internationale.